



RAPPORT ANNUEL

2019



Rapport moral

AG 2020

C'est mon premier rapport moral, je vais vous la faire en 2 minutes 30, c'est le format de mes chroniques sur France Info !

Le mot *rapport* : pour une association c'est l'action de *rapporter*, c'est-à-dire ce qu'on a vu et entendu et éventuellement initié, c'est aussi valable pour le *rapport financier*, que Dominique va vous livrer, les responsables de nos missions feront également un *rapport* sur leurs activités, la mission avion pourra faire le *rapport* entre les 45 000 tours de nos turbines ramenés à 2000 tours pour nos hélices...on pourrait comme cela disserter des heures. Tout cela pour vous dire que les seuls rapports qui caractérisent notre association sont les rapports humains, je ne vous ferai pas l'injure de vous demander qui a écrit ça : « La grandeur d'un métier est avant tout d'unir les hommes ; il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui des relations humaines ».

Quant au côté moral, c'est tout sauf moralisateur, voilà c'était du Feldzer, en m'élisant comme président un 1^{er} avril, fallait pas s'attendre à autre chose !

Donc mes 8 mois de 2019 ont été consacrés à la préparation de nos 40 ans et la préparation de nouvelles activités et événements. Nous avons imaginé de décliner le chiffre 40 pour nos 40 ans avec plus de 40 événements et beaucoup d'espoirs...mais la Covid est passé par là...

8 mois, c'est le temps de découvrir les équipes qui font un travail extraordinaire, ce qui m'a le plus frappé c'est cette modestie et ce travail de l'ombre de tous, ces bénévoles que l'on croise sans vraiment les connaître : « l'essentiel est invisible pour les yeux on ne voit bien qu'avec le cœur » disait encore l'ancien.

Pour autant, nous avons eu quelques succès dès 2019, une trésorerie qui s'améliore, le dîner à l'Unesco, un lieu emblématique avec vue sur Paris. Avec nos 70 000 euros de recettes, nous pensions en faire le double pour 2020 mais le pangolin a été le plus fort. Mais nous nous rattraperons cette fois avec vous tous et tous nos partenaires. Ce sera au Bourget le 14 Novembre, mais j'anticipe un peu.

Un autre événement a eu lieu : celui de notre nouveau parrain : Thomas Pesquet, un être d'exception qui nous a permis d'améliorer sensiblement notre notoriété. Il va repartir dans l'espace avec une surprise pour Aviation Sans Frontière ...mais c'est secret.

Autre fait marquant notre campagne « Et vous, que faites-vous par solidarité ? » avec la complicité des afficheurs et des médias 40 000 emplacements, bravo Mary Anne et Juliette, j'en profite pour demander à Tanguy de faire le point sur notre future gouvernance.

Concernant les dons, s'agissant des appels à dons pour des pièces d'avion, cela a plutôt bien marché, puisqu'en général nous avons collectés 50% de plus que l'objectif initial. Je suis devenu le roi de la pièce détachée, après l'hélice, le train, il faudra penser sérieusement à l'achat d'un autre avion...mais là aussi j'anticipe.

Vous l'avez compris, le rapport moral du président n'est que le reflet des équipes que je remercie du fond du cœur, je leur cède la parole, juste après notre super trésorière bénévole qui va nous regonfler le moral, d'ailleurs : pour ceux qui gardent le moral vous êtes priés de le rendre ! Car vu l'ambiance du moment s'il y a une chose à partager c'est bien ça.

Finalement mon rapport aurait pu se résumer en 3 mots : je vous aime ...mais cela, c'est plutôt du Similowski, notre cher fondateur ici présent !

Notre magnifique trésorière c'est à toi pour le rapport financier.

Gérard Feldzer
Président d'Aviation Sans Frontières



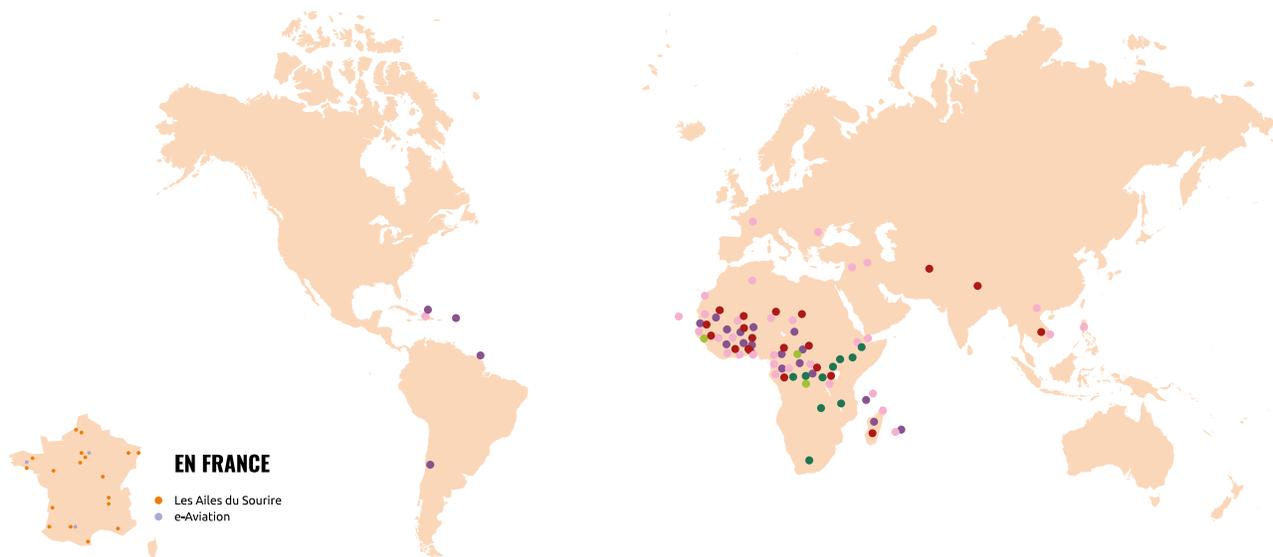
SOMMAIRE

QUELQUES CHIFFRES	02 — 03
THOMAS PESQUET	04 — 07
PRINCIPES DE L'ONG	08 — 09
MEMBRES DU COMITÉ D'HONNEUR	10 — 11
LES SEPT MISSIONS	12 — 21
LES DÉLÉGATIONS	22 — 25
NOS PARTENAIRES	26 — 27
CONTACTS	28 — 29



À L'INTERNATIONAL

- Missions Avions
- Accompagnements d'Enfants Malades
- Messagerie Médicale
- Accompagnements de Réfugiés
- Fret Humanitaire



QUELQUES CHIFFRES

2019

1 841

heures de vol avec ses propres avions

1 026

prises en charge d'enfants malades

8 431

colis expédiés dans plus de 20 pays

4 431

réfugiés accompagnés vers une nouvelle vie

32 tonnes

transportées

1 274

personnes handicapées accueillies dans 12 aéroclubs partenaires

1 109

adolescents sensibilisés aux métiers de l'aéronautique

800

bénévoles pour plus de 1000 associations partenaires d'Aviation Sans Frontières



THOMAS
PESQUET

EN 2019, L'ASTRONAUTE DE L'ESA, THOMAS PESQUET REJOINT AVIATION SANS FRONTIÈRES ET DEVIENT PARRAIN DE L'ASSOCIATION.

« Ça me trottait dans la tête depuis un moment : mettre mon ADN de pilote au service d'une bonne cause, qui fait du bien à la planète. Je l'ai trouvée avec Aviation Sans Frontières, qui donne des ailes aux efforts humanitaires partout dans le monde, même dans les coins les plus reculés : j'ai la joie de devenir leur parrain ! En préparant les cartons, aux commandes d'un avion ou juste en en parlant autour de moi, j'espère aider les efforts des bénévoles le plus possible. »



“

MOI J'AI CHOISI AVIATION SANS FRONTIÈRES, ON COMMENCE AUJOURD'HUI UNE AVENTURE COMMUNE ET JE SUIS CERTAIN QU'ELLE NOUS EMMÈNERA TRÈS LOIN

”





PRINCIPES DE L'ONG

5 PRINCIPES FONDAMENTAUX GUIDENT L'ACTION D'AVIATION SANS FRONTIÈRES

RESPONSABILITÉ

Aviation Sans Frontières s'oblige à mobiliser la totalité de ses ressources financières et humaines au bénéfice d'actions de terrain.

TRANSPARENCE

Aviation Sans Frontières mène à bien ses activités dans la plus grande clarté et rend compte régulièrement à ses adhérents et donateurs.

INDÉPENDANCE

Aviation Sans Frontières choisit librement ses engagements. Elle observe les lois et usages des États dans lesquels elle intervient, sans toutefois que ceux-ci puissent contrevenir à sa charte et à son éthique.

NEUTRALITÉ

Aviation Sans Frontières s'astreint à une attitude de totale impartialité et de non-discrimination. Elle ne participe pas à la désignation d'éventuelles responsabilités mais reconnaît la notion de « témoignage légitime » dès lors que des violations des droits de l'homme, des crimes de guerre, génocides ou crimes contre l'humanité sont constatés. Aviation Sans Frontières se garde également de tout parti pris religieux, racial, politique ou idéologique.

QUALITÉ/SÉCURITÉ

Aviation Sans Frontières, en quête d'excellence dans ses activités, s'efforce d'observer les meilleurs standards dans l'exercice des métiers qui sont au cœur de ses actions.

Tous ces engagements s'inscrivent dans le respect des valeurs fondatrices d'Aviation Sans Frontières : honnêteté, loyauté et solidarité.

AVIATION SANS FRONTIÈRES, PLUS DE 40 ANS AU SERVICE DE L'HUMANITAIRE

Depuis 1980, Aviation Sans Frontières met les moyens et les compétences du monde aéronautique au service de l'humanitaire, qu'il s'agisse de missions qu'elle effectue grâce à la mobilisation du réseau aérien des opérations menées sur ses propres avions ou des actions mises en œuvre en collaboration avec les aéroclubs de France.

ONG reconnue d'utilité publique, elle apporte un soutien logistique indispensable à des centaines d'acteurs humanitaires en garantissant l'acheminement de l'aide d'urgence et le transport ou l'accompagnement de personnes partout dans le monde. Grâce à ses 800 bénévoles, Aviation Sans Frontières répond chaque jour à une vingtaine de demandes humanitaires.

Elle se mobilise pour aider les victimes, pour briser l'isolement des populations isolées et ainsi donner de l'espoir à chacun. Elle est la première ONG détentrice d'un certificat de transporteur aérien (CTA) européen et répond aux mêmes standards que toute compagnie aérienne certifiée.



**YANN ARTHUS-BERTRAND**

Photographe et Président
de la Fondation GoodPlanet

**DOMINIQUE CANTIEN**

Productrice

**ALAIN DELOCHE**

Co-Fondateur de Médecins du Monde,
de Médecins Sans Frontières, et
Fondateur de La Chaîne de l'Espoir

**MARWAN LAHOUD**

Président de l'association des anciens élèves
de Polytechnique et président du conseil
de surveillance d'ACE Management

**FRANCINE LECA**

Fondatrice de Mécénat
Chirurgie Cardiaque

**LOUIS LE PORTZ**

Ancien Président
de l'Aéro-club de France

**ALEXANDRE DE NAVAILLES**

Président d'Hertz France

**AUGUSTIN DE ROMANET**

Président-directeur général du Groupe ADP

**ADRIANA DOMERGUE**

Vice-présidente de l'Association Française
des Femmes Pilotes

**CATHERINE MAUNOURY**

Présidente de l'Aéro-club
de France

**BERTRAND PICCARD**

Aéronaute et initiateur
du projet « Solar Impulse »

**JEAN-CYRIL SPINETTA**

Président d'honneur
d'Air France - KLM

**JEAN-JACQUES ELEDJAM**

Président de la Croix-Rouge française

**XAVIER EMMANUELLI**

Fondateur du Samu Social et
ancien Secrétaire d'État chargé de l'Action
humanitaire d'urgence

**PATRICK GANDIL**

Directeur général de
l'Aviation Civile Française

**JEAN-MICHEL VERNHES**

Président du Conseil de surveillance
de l'aéroport de Strasbourg

**MARC GENTILINI**

Ancien Président de la Croix-Rouge Française et
Fondateur de l'Organisation Pan-Africaine
de Lutte pour la Santé

**JEAN-CYRILLE GIRARDIN**

Directeur des partenariats
stratégiques d'Alipay

**THOMAS JUIN**

Président de l'Union
des Aéroports Français et francophones

MEMBRES DU COMITÉ D'HONNEUR

Composé d'acteurs reconnus pour leur
engagement humanitaire et leur sensibilité au
monde de l'aérien, ces personnalités apportent
leur aide et leur expertise au développement de
l'ONG, contribuent à son rayonnement et
participent à ses temps forts.



LES SEPT
MISSIONS



MISSIONS AVIONS ET MÉCANIQUE



Isabelle, Commandant de Bord bénévole pour Aviation Sans Frontières : « Être pilote pour Aviation Sans Frontières représente une incroyable expérience humaine. L'équipage vit ensemble pendant de longues semaines, les changements de pilotes se faisant principalement lors des immobilisations de l'avion pour la maintenance qui est réalisée par des bénévoles à Entebbe en Ouganda. Ces techniciens ne comptent pas leurs efforts pour assurer la fiabilité et la grande disponibilité des 2 avions. C'est d'ailleurs pendant ces maintenances qu'il arrive que les pilotes des deux missions avions (RDC, Centrafrique) se rencontrent. Ce sont des instants précieux de cohésion et de partage entre les deux équipages et les techniciens, tous engagés dans un but humanitaire commun. La mission à Bunia ce n'est pas que des pilotes, c'est aussi du personnel local au sol, Dieudonné et Raphaël. Deux Congolais extrêmement dévoués à Aviation Sans Frontières et volontaires que je considère comme ma deuxième famille. Alors que Raphaël prend soin de notre avion et nous véhicule, Dieudonné, qui est un ancien pilote, nous assiste dans la gestion et la préparation des missions. »



LA MISSION :

en 2019, nos deux Cessna Caravan étaient basés en Afrique, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Ils ont permis d'acheminer de l'aide humanitaire, de procéder à des évacuations sanitaires d'urgence et de fournir un appui logistique à plus de 120 structures humanitaires. Première ONG détentrice d'un certificat de transporteur aérien (CTA) européen, Aviation Sans Frontières répond aux mêmes standards que toute compagnie aérienne certifiée. Elle est partenaire du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), de la Direction Générale Aide Humanitaire et Protection Civile de la Commission européenne (DG ECHO) et opère en étroite coopération avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

BÉNÉFICIAIRES :

123 ONG bénéficiaires, que ce soit en République démocratique du Congo ou en République centrafricaine. D'abord en lien avec des organisations internationales, plus particulièrement le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Action Contre la Faim, Caritas, Cordaid, Invisible Children etc.

PARTENAIRES :

des Organisations Non Gouvernementales ou Organisations internationales. Parmi elles, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Action Contre la Faim, Caritas, Cordaid, Invisible Children etc.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Une évacuation sanitaire en République centrafricaine : le 4 août 2019 sur Carnot, pour un garçon d'environ 10 ans qui avait une péritonite et devait subir une intervention chirurgicale par Médecin Sans Frontières. Il a été rapatrié d'urgence par le Grand Caravan à Bangui et le jeune garçon a pu être sauvé.

3 reconnaissances de terrain en République démocratique du Congo :

Bangadi : situé au Nord-Est de la RDC, proche de la frontière avec le Soudan du Sud, à environ 20 minutes de vol de Dungu. La reconnaissance de ce terrain s'est faite sur demande de la Croix-Rouge internationale pour la réunification des enfants enlevés par les rebelles ougandais de la LRA (mouvement rebelle présent en Ouganda, Soudan et RDC).

Butembo : situé au Sud-Est de Bunia où une reconnaissance a été demandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le transport de médicaments et d'équipes médicales

Eputu : situé au Sud-Ouest de Bunia, à la demande de Médecins Sans Frontières Belgique pour le transport de médicaments et personnel médical pour la lutte contre le virus Ebola et une épidémie de rougeole.

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ DES VOLS :

conforme aux normes de sécurité imposées par l'Union européenne et délivré par les autorités françaises, Aviation Sans Frontières est à ce jour l'unique ONG à être titulaire d'un CTA, répondant ainsi aux standards requis pour toute compagnie aérienne régulière.

Aussi, l'entretien des avions est soumis à la réglementation établie par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA). Ses avions sont régulièrement entretenus (contrôle toutes les 100 heures de vol) par un atelier agréé PART 145 et leur navigabilité est contrôlée, organisme certifié Part M.

	AGRÈMENT	ORGANISME	CONTRÔLE
MAINTENANCE	Atelier agréé Part 145	AVIALAVAL Base principale : Laval	AVIALAVAL Audits menés par : Air Safety Unit (ASU) pour le Programme Alimentaire Mondial (tous les 6 mois)
NAVIGABILITÉ	Atelier Part M	AVIALAVAL	
LICENCE AÉRIENNE	Certificat de transporteur aérien (CTA/AOC) FRA-AOC 0062	Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) France	Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile (OSAC) pour la DGAC

EN 2019, 19 MISSIONS D'ENTRETIEN OU DE DÉPANNAGE RÉALISÉES PAR 13 MÉCANICIENS

- 5 759 passagers (équipes médicales, malades et personnel associatif)
- 37 tonnes d'aide d'urgence acheminées
- 1 841 heures de vol effectuées à partir des bases de Bangui (République centrafricaine) et de Dungu (République démocratique du Congo)



ACCOMPAGNEMENTS D'ENFANTS MALADES

“

Jean-Pierre, accompagnateur bénévole : « C'est toujours excessivement difficile de prendre à ses parents un enfant, surtout malade, qu'il soit adolescent ou bébé. Ils « donnent » leur enfant à un homme blanc pour qu'ils partent au bout du monde. Quel courage ! Même s'ils savent que c'est la dernière chance, je les trouve admirables. Souvent, j'ai versé une larme au moment de la séparation. En revanche, lors du retour dans leur pays avec l'enfant guéri... C'est absolument formidable ! Je suis accueilli comme le Sauveur, le Père Noël ou un Roi : c'est la fête à l'aéroport, les familles m'embrassent... mais, moi, je n'ai rien fait, à part chouchouter les enfants pendant le voyage. Très souvent, les parents sont surpris de voir leur enfant marcher normalement, sans aucune fatigue. Les enfants retrouvent leurs parents avec un cœur tout neuf. »

”

651 enfants amenés en urgence de soins puis rattachés guéris (1026 convois – allers et retours)

357 accompagnateurs bénévoles mobilisés dont 24 médecins et infirmiers (–ères) ou pompiers

1 721 accompagnements



LA MISSION :

Aviation Sans Frontières assure pour des associations, des accompagnements d'enfants souffrant de pathologies graves afin qu'ils puissent bénéficier, dans des hôpitaux européens, d'interventions chirurgicales encore impossibles à réaliser dans leur pays. Transportés sur des vols commerciaux réguliers par des bénévoles, ces enfants sont ainsi soignés puis ramenés guéris auprès de leur famille. Réalisées dans des conditions difficiles, certains petits malades étant transportés dans un état de santé précaire, ces missions nécessitent de la part des accompagnateurs un très fort investissement personnel et une vigilance de tous les instants.

BÉNÉFICIAIRES :

majoritairement de jeunes enfants en urgence médicale, issus en 2019 de 28 pays. Du Burkina Faso à Djibouti, des Comores à la Moldavie, ces patients sont confiés à Aviation Sans Frontières par leur famille puis accueillis en France, Suisse, Espagne ou aux États-Unis pour y être soignés.

PARTENAIRES :

15 associations : Terre des Hommes, Mécénat Chirurgie Cardiaque, La Chaîne de l'Espoir, Rencontres Africaines, Espoir pour un Enfant, Children's Medical Mission, Sentinelles, Auvergne pour un Enfant, la Ribambelle, Healing the Children, Child Spring International, Association Amour Vivant, la Roquetaillade, Face Au Monde, la Croix-Rouge monégasque.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Le 29 janvier 2019, Adiatou Zongo, 5 ans, s'envole pour l'Amérique avec son accompagnatrice Annick : un très long voyage vers l'inconnu pour soigner un problème orthopédique. Nous savons bien au bureau ce qui se cache derrière ce diagnostic, beaucoup de souffrances avant d'être debout comme tout le monde, et de patience... Un an après, elle retrouve ses proches, éclatante de bonheur.

Jean Eudes, un jeune garçon déficient visuel opéré par Amour Vivant.

LA MISSION :

la Messagerie Médicale offre, exclusivement aux associations humanitaires inscrites au Journal Officiel, la possibilité d'expédier des colis de médicaments, de matériel médical et chirurgical partout dans le monde. Au profit d'hôpitaux, dispensaires, pouponnières, orphelinats, léproseries et congrégations médicales religieuses, ces envois sont effectués en partenariat avec Air France sur des vols réguliers vers les destinations desservies par la compagnie. Aviation Sans Frontières met aussi régulièrement en place des Opérations Spéciales pour assurer l'acheminement de médicaments devant respecter la chaîne du froid, de poches de dialyse, d'équipements pour malvoyants et non-voyants ou de matériel en grande quantité. Cette aide vient répondre aux besoins des médecins et chirurgiens opérant dans les pays les plus fragiles.

Les Missions Lait, dernier volet de la Messagerie Médicale, permettent depuis une vingtaine d'années d'acheminer des tonnes de lait dans les pays où les enfants souffrent le plus de malnutrition.

BÉNÉFICIAIRES :

600 associations, hôpitaux, centres de santé, orphelinats, ... dans 26 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Centrale.

PARTENAIRES :

parmi les plus importants, Air France, le Groupe ADP, le Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique GFAOP, Enfants du Tiers Monde, Illimi da Bani, MAP, Médecins de l'Océan Indien, Médecins du Monde, Opticiens Lunetiers sans Frontières, Réseau des Entrepreneurs Solidaires, Resiac Bon Secours, SOS boîte de lait, Transaxe équipement, Pharmacie Humanitaire Internationale, ADIBE, l'Ordre de Malte, B.I.P., HAMAP, Medicaéro

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Deux missions à Madagascar pour les Médecins de l'Océan Indien : Aviation Sans Frontières assure l'acheminement de l'ensemble du matériel permettant aux équipes de médecins d'intervenir. Sur place, pendant une semaine, plus de 10 000 consultations sont assurées.

L'envoi de complément nutritionnel pour la petite Rouguy, à Dakar : cette petite fille a ingéré de la soude caustique qui a totalement détruit son appareil digestif. En attendant qu'elle ait fini sa croissance pour pouvoir être opérée, elle est alimentée par les compléments nutritionnels fournis par Aviation Sans Frontières.

MESSAGERIE MÉDICALE

“

Adamou Youssouf, correspondant Aviation Sans Frontières à Niamey : « Outre ce travail qui permet à des centaines, des milliers de personnes de pouvoir être soignées, Aviation Sans Frontières a permis de mobiliser beaucoup d'acteurs, de l'aéroport aux associations en passant par les hôpitaux et faire que les maillons de cette chaîne humanitaire soient aujourd'hui infatigables. »

”

8 431 colis expédiés à bord des soutes des avions Air France

3 conteneurs maritimes : 46 tonnes, 104 palettes, 4028 colis

50 bénévoles mobilisés et 20 correspondants

Depuis le début de la mission, 224 721 colis et 356 tonnes d'aide humanitaire ont été acheminés



ACCOMPAGNEMENTS DE RÉFUGIÉS

“

Brigitte a accompagné un petit garçon de 9 ans entre Addis Abeba et Halifax au Canada. Elle raconte une mission dont elle dit qu'elle était si chargée en émotion qu'elle ne pourra jamais l'oublier : « Yorkabel ne connaissait pas son père quand nous sommes arrivés à Halifax et il n'avait vraisemblablement aucun souvenir de sa mère. Le père avait fui l'Erythrée en guerre avant la fin de la grossesse de sa femme, laquelle à son tour, avait quitté leur village alors que leur fils n'avait que 9 mois, le laissant aux bons soins de sa grand-mère. Après avoir traversé le désert, le couple s'est installé provisoirement en Israël où deux enfants sont nés, puis la famille a été accueillie au Canada en qualité de réfugiés. Après des années de séparation et de langes et laborieuses démarches, le père a réussi à faire venir son fils via l'Éthiopie ne perdant jamais l'espoir de rencontrer cet enfant qu'il n'avait jamais vu. Comment peut-on imaginer plus belle réunification familiale ? Instants privilégiés où une mère retrouve son fils après huit ans de séparation et, où un père le découvre avec fierté.

L'émotion à l'arrivée était très grande. Gorge serrée et larmes au coin des yeux, je me suis effacée pour les laisser seuls à leur bonheur. De retour à Paris, je vais envoyer à Yorkabel un joli puzzle. En dépit de son jeune âge, je suis sûre qu'il comprendra pourquoi... »

”

- 180 accompagnements
- 4 272 réfugiés accompagnés vers leur pays d'accueil
- 55 convoyeurs mobilisés pour réaliser ces missions d'une durée moyenne de 4,7 jours



LA MISSION :
le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) prend en charge depuis 70 ans des millions de réfugiés et déplacés que causent les guerres, les catastrophes naturelles ou climatiques. Depuis 2006, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), organisme des Nations Unies en charge des migrations, délègue à Aviation Sans Frontières des accompagnements de réfugiés. Depuis le début de cette coopération, plus de 15.000 réfugiés ont été accompagnés. Il s'agit pour nos bénévoles de conduire vers une nouvelle vie des réfugiés qui sont autorisés à s'installer dans des pays d'accueil après de nombreuses années passées dans des camps : certaines familles y vivent jusqu'à 20 ans.

BÉNÉFICIAIRES :
des réfugiés pris en charge principalement au Niger, en Turquie, en Éthiopie, au Kenya et en Égypte, qui ont rejoint l'un des pays d'accueil : en Europe (Allemagne, France, Grande-Bretagne, pays scandinaves) ou aux USA, au Canada ou encore en Australie.

PARTENAIRES :
l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

OPÉRATIONS MARQUANTES :
14 groupes de réfugiés syriens ont été pris en charge lors de vols charter entre la Turquie et l'Allemagne principalement.

LA MISSION :
Les demandes ne pouvant être prises en charge par la Messagerie Médicale (destinations non desservies par les vols commerciaux d'Air France, poids supérieur aux conformités imposées par la Messagerie Médicale, etc.) sont effectuées par le Fret humanitaire. Principalement menées en partenariat avec Air France Cargo, CEVA Logistics ainsi que Kuehne et Nagel afin de faire bénéficier les associations de tarifs préférentiels, ces opérations permettent l'acheminement de tonnes de produits de première nécessité en réponse aux besoins de dizaines d'organismes.

BÉNÉFICIAIRES :
des associations locales qui, après avoir réceptionné le fret, redistribuent cette aide à des dispensaires, des écoles, des hôpitaux, des camps de réfugiés, etc.

PAYS DESSERVIS :
17 pays : Burkina-Faso, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Gabon, Madagascar, Ouganda, Rwanda, République du Congo, Tchad, Togo, Zimbabwe, Jordanie, Kurdistan Irakien, États-Unis, Colombie, Népal, Vietnam.

PARTENAIRES :
37 associations partenaires en 2019, parmi lesquelles Association Tulipe, les Clubs Radio France International, la Chaîne de l'Espoir, Charisma, Jouets Sans Frontières, Médicaéro, Medilior Grand Est, Libre Vue, Bikram Solidarité Nepal.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Envoi d'un conteneur de 40 pieds à destination de Bukavu en République démocratique du Congo, pour l'Hôpital de Panzi du Dr Mukwege, Prix Nobel de la Paix en 2018. Le matériel a été donné par l'Hôpital de Melun.

Collecte de jouets dans le cadre de l'opération « Un autre Noël » en partenariat avec le musée du quai Branly – Jacques Chirac et le HCR en décembre 2019 : ces jouets seront envoyés en 2020 pour les réfugiés Rohingyas apatrides au Bangladesh.

FRET HUMANITAIRE

“

Brigitte TIXIER, Adjointe au Maire de Melun, en charge du Programme de Rénovation urbaine, du NPNRU, de l'écoquartier, de l'urbanisme prospectif pour la création d'activités, et de la représentation de la ville dans les instances extérieures : « Monsieur Mwangelu, porte-parole de l'Association Etoile Flamboyante du Congo et moi-même vous adressons nos plus vifs remerciements quant à votre implication vis à vis de notre demande concernant l'envoi du matériel médical offert par l'hôpital de Melun, à destination de l'hôpital de PANZI, en République démocratique du Congo, à l'attention du Docteur Denis MUKWEGE, éminent humaniste, et Prix Nobel de la paix. »

”

- 32,6 tonnes expédiées
- 44 envois à destination de 17 pays
- 22 bénéficiaires



AILES DU SOURIRE

“

Témoignage fourni par Gilbert Magnier, Ailes du Sourire de St-Omer, reçu par une éducatrice d'un Centre d'Education Motrice : « Merci pour ces photos, elles sont magnifiques ! Je suis touchée d'y voir Luc sourire, il déteste cela. Il n'était vraiment pas bien quand il nous est arrivé il y a deux ans. Contrarié, il était alors d'une extrême violence, la question se posait de lui faire intégrer un ITEP. Maintenant, ce n'est sûrement ni humble ni modeste, mais je suis contente du sacré boulot que nous avons fait avec ce gamin, je suis fière de son parcours, il peut maintenant prétendre à des apprentissages qualifiants. Luc n'a jamais pris l'avion, il ne le prendra jamais avec ses parents, alors un ENORME merci à toi et ton équipe pour le cadeau que vous lui avez fait, à lui comme à tous nos jeunes. »

”

- 1274 bénéficiaires
- 129 journées organisées
- 290 heures de vol
- 12 antennes actives



LA MISSION :
depuis 1995, Aviation Sans Frontières concrétise le rêve de personnes porteuses de handicap, malades ou socialement exclues en leur offrant des journées de découverte aéronautique. Une dizaine d'aéroclubs français participent à cet élan de solidarité avec près de 60 bénévoles qui, sur l'ensemble du territoire, encadrent les bénéficiaires de ces journées.

BÉNÉFICIAIRES :
les Ailes du Sourire s'adressent à des personnes affectées d'un handicap, moteur, sensoriel, cognitif ou social, dépendant d'une structure privée ou publique. Aviation Sans Frontières organise les journées en accord avec les responsables des structures accueillantes, et non directement avec les bénéficiaires.

ANTENNES :
Aix-en-Provence, Bordeaux, Biarritz, Caen, La Ferté-Alais, Le Bourget, Le Plessis-Belleville, Nantes, Perpignan, Saint-Omer, Sarlat, Toulouse, Valence, Vinon-sur-Verdon.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Trois nouvelles antennes ont démarré leurs activités : Vinon-sur-Verdon et Le Plessis-Belleville ainsi que l'antenne du Bourget, dans le cadre de vols solidaires pour des personnes en réinsertion.

LA MISSION :
créée en 2007, e-Aviation donne la possibilité à des jeunes, principalement des collégiens devant faire des choix d'orientation professionnelle, de découvrir la multitude des métiers de l'aérien, les filières qui y conduisent et de pratiquer le pilotage virtuel grâce au logiciel Flight Simulator de Microsoft. En complément de cette activité, à Toussus-le-Noble, les jeunes participants sont invités à visiter la tour de contrôle et le CFA (centre de formation d'apprentis) des métiers de l'aérien et à Toulouse, les installations d'Airbus et d'ATR.

L'objectif de ces rencontres est triple : rendre accessible le monde de l'aérien à des jeunes, leur faire découvrir des horizons professionnels souvent méconnus et les sensibiliser aux actions humanitaires à travers la découverte d'Aviation Sans Frontières.

BÉNÉFICIAIRES :
des groupes d'adolescents pris en charge par des associations à but social ou des collégiens accompagnés par leurs professeurs.

PARTENAIRES :
Microsoft, la Fondation Groupe ADP, lycée Saint Felix à Nantes, Paris Jet Simulation, France VFR et Thrustmaster.

OPÉRATIONS MARQUANTES :
Remplacement des 30 PC de la salle de Toussus-le-Noble (don de la Fondation groupe ADP).

À Toussus-le-Noble, le seul collège Pierre Brosolette de Chateaufort-Malabry est venu avec 9 classes de 3e.

E-AVIATION

“

Pierre Vincent BENEDETTI, professeur du Collège Pierre BROSSOLETTE de Chateaufort-Malabry : « Depuis déjà plusieurs années, Aviation Sans Frontières nous accueille à l'aérodrome de Toussus-le-Noble. C'est l'occasion pour les élèves de 3^e de découvrir le monde de l'aviation. Et nous voici plongés dans l'histoire de l'aéronautique d'après nos jours en passant par Clément Ader, les frères Wright, Thérèse Peltier, Louis Blériot et bien d'autres. Puis vient le moment de la physique, comment un avion vole, et des mots nouveaux : la portance, la traînée, nos élèves sont parfois perdus mais écoutent attentivement. Après la visite de la tour de contrôle, les adolescents volent grâce au simulateur. Dernière visite au CFA de l'aéronautique, avec pour certains, une petite discussion avec des élèves. Nous avons planté la graine de l'aviation, attendons qu'elle pousse. Un grand merci à tous ces bénévoles qui font preuve d'une grande patience et d'une grande bienveillance. »

”

- 1 109 adolescents
- 57 séances
- 328 journées-bénévoles grâce à 42 animateurs



LES DÉLÉGATIONS



LA DÉLÉGATION :

Aviation Sans Frontières Sud-Est a été créée en 2000 par Jean-Michel Delfosse. Implantée à Aix-en-Provence sur l'aérodrome d'Aix-les-Milles et forte de quatre-vingts de bénévoles, la délégation est particulièrement active dans l'organisation de journées Ailes du Sourire. Elle participe aux accompagnements d'enfants malades et gère l'envoi de colis dans le cadre de la Messagerie Médicale. Les bénévoles organisent également des événements caritatifs pour collecter les fonds nécessaires à la réalisation des actions de la délégation, dont Pierre Cognat est le responsable depuis 2018.

BÉNÉFICIAIRES :

Prodas (projet de Développement des Activités Sportives) d'Aix-en-Provence, la Maison de Gardanne, l'Association des Paralysés de France, les IME du Bois St Jean, de la Bourguette, et de Rochebelle, la Chrysalide, les Parons, TCA 13 et la Mission Locale Aix-en-Provence.

PARTENAIRES :

Mairie d'Aix-en-Provence, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Lion's club, les Mairies du Tholonet et des Milles, le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) et Air France.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

Lancement de l'activité « drones du sourire » en avril 2019 : cette nouvelle activité permet à des personnes ne pouvant voler du fait de leur maladie, leur âge... de bénéficier d'un moment d'évasion grâce à un vol immersif en direct par l'intermédiaire d'un drone qui survole les entrées et principaux monuments du centre de Marseille.

Conférence du psychologue Michel Sylvestre sur les traumatismes des enfants : plus de 150 participants.

Journée Ailes du Sourire grand format en partenariat avec le Raid Latécoère : 60 bénéficiaires.

Inauguration de l'antenne de Nice Côte d'Azur.

De nombreux événements tout au long de l'année pour financer les activités de la délégation : loto, vide grenier, opérations paquets cadeaux...

DÉLÉGATION SUD-EST



Laure Schneider, cofondatrice de l'association Gueridancancer : « C'est avec une immense tristesse que je vous annonce l'envoi de Victor. Merci à vous d'avoir mis des étoiles dans ses yeux lors de son baptême de l'air, et d'avoir laissé une bulle de souvenirs à son papa. »



- 80 bénévoles
- 10 accompagnements d'enfants malades en provenance et à destination de Madagascar
- 29 journées Ailes du Sourire pour 263 personnes en situation de handicap et leurs 79 accompagnateurs
- 44 colis de matériel médical pour Madagascar
- Plus d'une tonne de matériel collecté en partenariat avec Homeperfr
- 3 accompagnements de réfugiés dont 2 vols charters

DÉLÉGATION OCCITANIE TOULOUSE



Témoignage reçu après une journée Ailes du Sourire : « Un groupe de 12 jeunes de Castelnaudé ainsi que leurs éducateurs se sont rendus à l'aérodrome de Toulouse Lasbordes invités et accueillis par Aviation Sans Frontières. Par une belle journée ensoleillée, nous sommes arrivés dans un grand hangar, première impression de gigantisme ou trônaient déjà 3 magnifiques avions dans lesquels nous allions conquérir le ciel. Nous avons fait connaissance avec les 2 pilotes qui nous ont permis de survoler le Tarn et le Nord-Est de Toulouse pendant une vingtaine de minutes. Ils ont pris soin de nous expliquer un peu de mécanique et de nous faire découvrir dans leurs machines volantes. Pour certains jeunes qui n'étaient jamais montés dans un avion c'était une grande aventure marquée par beaucoup d'émotions allant de la peur, à la joie et l'émerveillement. (...) Merci pour ce merveilleux moment ! »



- 12 accompagnements d'enfants entre Toulouse et CDG
- 9 journées Ailes du Sourire,
- 25 bénévoles actifs
- 1 container de 40 pieds pour la Guinée
- 1 container de 40 pieds pour le Sénégal
- 1 vol ATR pour la Thaïlande
- 2 vols Airbus Air Sénégal
- 1 vol AIRBUS pour Air Mauritius
- Un total de 40,5 tonnes de matériel médical et 700 kilos de jouets
- 12 journées e-Aviation pour 511 collégiens



LA DÉLÉGATION :

Aviation Sans Frontières Occitanie-Toulouse, implantée à Toulouse, capitale française de l'aéronautique, a vu le jour en 1999 sous l'impulsion de Jean-Michel Proust. Après avoir mis en place les Ailes du Sourire, la délégation débute l'acheminement de colis médicaux au profit d'associations humanitaires régionales en 2000. Parallèlement les premiers accompagnements d'enfants malades entre Toulouse et Paris s'organisent. Les activités liées au Fret Humanitaire se mettent en place à partir de 2005, d'abord avec l'aide du consortium ATR puis avec celle d'Airbus au travers de sa Fondation. Patrick Bruneau, Responsable de la délégation, œuvre avec vingt-cinq bénévoles pour la réussite de ces actions.

BÉNÉFICIAIRES :

les élèves du Collège Forain François Verdier Légevin, l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Jegun, le Centre spécialisé d'enseignement secondaire Jean Lagarde de Ramonville, CAE Providence de Brive-la-Gaillarde, l'ASSOQ, la Maison d'enfants Castelnaudé de Leguevin, la Maison d'Accueil Spécialisée Marquiol de Pechbonnieu, l'Institut médico-éducatif du Pêche Blanc, les élèves du Collège Fenouillet, l'hôpital St Louis du Sénégal, collège de l'Isle Jourdain, La PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), le CFAS (centre de formation pour adultes spécialisés), L'EPIDE (établissement pour l'insertion dans l'emploi), l'association Merci pour l'Aide en Guinée, l'association les Ethiopiennes65 au Sénégal, la Fondation Air Sénégal, la Fondation Air Mauritius, l'Association au cœur du Siam en Thaïlande, le collège de St Lys.

PARTENAIRES :

la Fondation Airbus, Air France, ATR, ACAT Aéroclub Airbus France et ACTMP Aéroclub Toulouse Midi Pyrénées.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

le déménagement du lieu de stockage du delivery center d'AIRBUS vers la société de service WFS à Blagnac.

- 2 journées e-Aviation à la PJJ (Protection judiciaire de la Jeunesse) pour 5 adolescents
- 1 journée e-Aviation au CFAS (centre de Formation pour Adultes spécialisé) 12 adolescents

DÉLÉGATION OUEST



Pascal ROGER, Educateur Spécialisé/Educateur Sportif d'IME – SESSAD L'ESTUAIRE : « Le 16 mai 2019, 10 enfants de l'IME-SESSAD L'Estuaire situé à St Brévin, ont participé à une journée proposée par Aviation Sans Frontières sur l'aérodrome de la Baule. Comme les années précédentes, nous avons été accueillis chaleureusement par les bénévoles de l'association dans le hangar du musée. Après les premières appréhensions dues aux bruits et à la méconnaissance des lieux, cette journée de découverte a apporté sensations et joie aux jeunes qui sont montés dans les avions. Rendez-vous a été pris cette année pour de nouveau renouveler l'expérience pour le plus grand bonheur des enfants accueillis. Encore merci pour eux ! »



- 4 journées Ailes du Sourire organisées à La Baule et Ancenis
- 19 séances e-Aviation pour 102 élèves du Lycée St Felix et pour les candidats au BIA
- 5 bénévoles actifs
- Visites des jeunes Base Adrienne de Rochefort, de la tour de contrôle de Nantes Atlantique et du Super Constellation.

LA DÉLÉGATION :

Aviation Sans Frontières-Ouest a été créée en 2003 par Bernard Checchagnini. Responsable de la délégation. Chaque année, l'équipe bénévole se mobilise pour acheminer des médicaments et du matériel médical à travers le monde, agit au bénéfice de personnes atteintes de handicap et d'adolescents en organisant des journées Ailes du Sourire et e-Aviation ainsi que pour accompagner vers la guérison des enfants en urgence de soins.

BÉNÉFICIAIRES :

les élèves du Lycée Saint Felix-La Salle, les membres de l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI), Institut Médico Educatif (IME) du Cenro, association Simon de Cyrène, IME L'Estuaire, ONCO Plein Air, Les Jardins Parentaux ...

PARTENAIRES :

la Croix-Rouge de Nantes, Homeperf, Musée Aéronautique de la Presqu'île Guérandaise (MAPICA), Banque Humanitaire, Association Le Super Constellation, Aéro-Club de la Côte d'Amour, IUT de Saint-Nazaire, Aéroports du Grand Ouest, lycée Saint Felix -La Salle, Aéroclub d'Ancenis Transports, IDEA, SARRION/ROBIN, DGAC.

OPÉRATIONS MARQUANTES :

1 fois par trimestre : 1 à 2 palettes de compléments alimentaires et produits divers par HOMPERF Nantes avec les transports IDEA, et HOMPERF La Rochelle avec les transports SARRION/ROBIN.

Journées portes ouvertes lors des journées du patrimoine du Super Constellation et journées portes ouvertes au MAPICA Musée sur le terrain de La Baule.

Conférence à l'IUT de Saint Nazaire.

Présentation d'Aviation Sans Frontières à la réunion de la Chaîne de l'Espoir à Cholet.





NOS PARTENAIRES

Aux organismes institutionnels qui soutiennent nos actions humanitaires :

Le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, le Programme Alimentaire Mondial, le service aérien humanitaire des Nations Unies, le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les Migrations, le Conseil Général des Bouches du Rhône, la Mairie de Paris.

Aux Organisations Non Gouvernementales et aux fondations qui nous font confiance. Parmi elles :

La Chaîne de l'Espoir, la Croix-Rouge française, Mécénat Chirurgie Cardiaque, le Monaco Collectif Humanitaire, Médecins du Monde, Pharmacie Humanitaire Internationale, Sentinelles, Terre des Hommes, le GFAOP, les Médecins de l'Océan Indien, MédicAéro, l'Association des Paralysés de France et tant d'autres...

À nos 800 bénévoles

Aviation Sans Frontières peut compter sur leur engagement 365 jours par an : au siège d'Orly, depuis leur domicile ou dans leur région, ils participent activement à nos missions. Nous les remercions encore pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille.

À nos deux parrains, Angun et Thomas Pesquet, qui soutiennent les missions d'Aviation Sans Frontières.

À nos entreprises partenaires et aux fondations d'entreprises qui nous soutiennent financièrement, relaient nos actions et nous offrent les compétences de leurs salariés.

Parmi les plus généreux, citons :



CONTACTS

Rapport d'activité

(janvier - décembre 2019)
Publication d'Aviation Sans Frontières
– Association régie par la loi 1901,
reconnue d'utilité publique depuis
1993.

Directeur de la publication :
Gérard Feldzer

Comité de rédaction : Juliette Karpa,
Cécilia Verdy, Mary-Anne de La
Palme.

Conception et réalisation graphique :
Eric Vidoni / MIGUZIMO

© Photos : Aviation Sans Frontières,
Zeppelin.

ISSN 2647-381X

Impression : imprimeriecreapub

CONTACTS

Aviation Sans Frontières France
Orly Fret 768 – 94398 Orly Aéroport
Cedex
Tél. +33 (0)1 49 75 74 37 –
asfparis@asf-fr.org
www.asf-fr.org

Vous êtes adhérent et/ou donateur ?
adhesion@asf-fr.org

Vous êtes une entreprise ?
anne.brochard@asf-fr.org

**Vous voulez organiser un événement
au profit d'Aviation Sans Frontières ?**
events@asf-fr.org

**Vous êtes une association et vous
désirez acheminer du matériel dans le
monde ?**

Il s'agit de petits colis ?
messmed@asf-fr.org

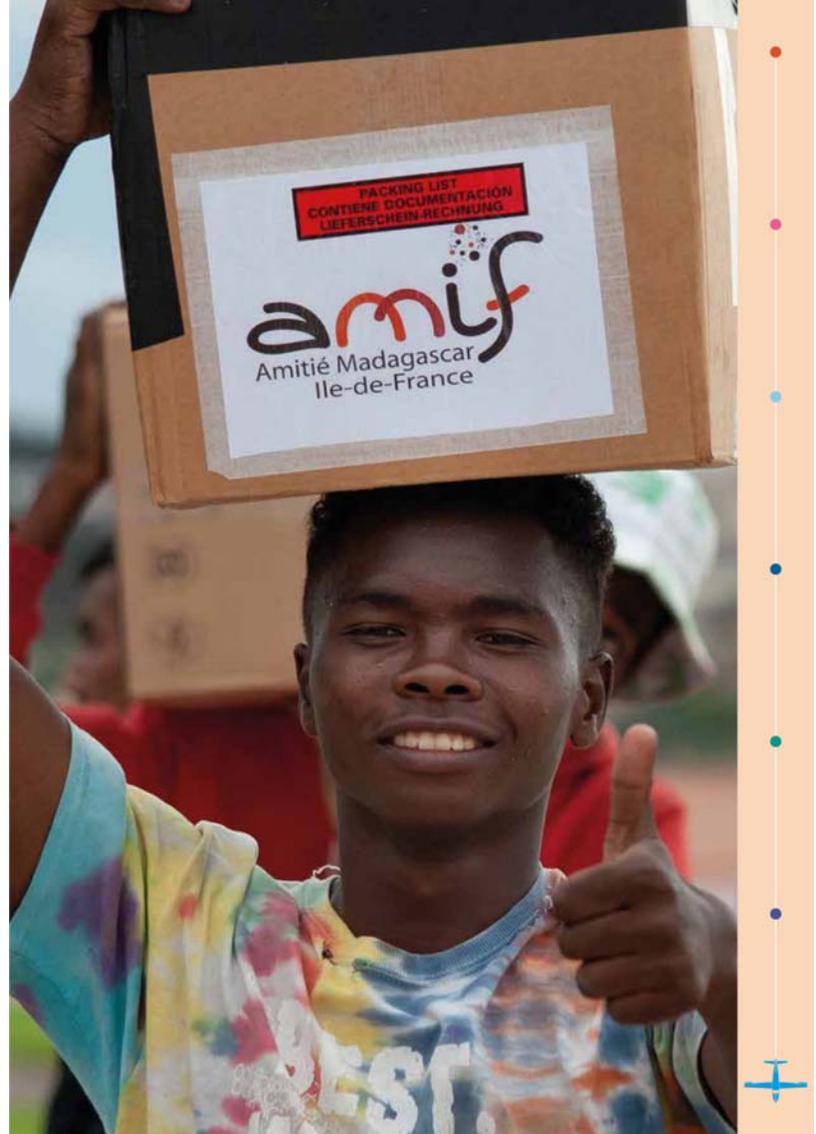
Il s'agit de volumes importants ?
fret@asf-fr.org

Représentations régionales
Ouest-Nantes
Bâtiment Modulaire de la Tour
Route de la Tour
44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Tél. 02 40 84 95 81
b.checcaglini@free.fr

Occitanie- Toulouse – Toulouse
2 avenue Jean-René Lagasse
31130 Balma Aéroport de
Matabiau
Tél. 05 34 28 06 94
aviation.sans.frontieres.tls@gmail.com

Sud-Est – Aix-en-Provence
Aérodrome Aix-les-Milles
Chemin de la Badesse
1390 Les Milles
Tél. 04 42 24 24 50
asf.sud-est@asf-fr.org

Pour suivre nos actualités et interagir
avec nous, rejoignez notre page !
facebook.com/AviationSansFrontieres.fr





Retrouvez toutes nos actualités sur

www.asf-fr.org

www.facebook.com/AviationSansFrontieres.fr

Tél

+33 (0)1 49 75 74 37

Mail

asfparis@asf-fr.org

Fax

+33 (0)1 49 75 74 33

Site Internet

www.asf-fr.org

Adresse

Orly Fret 768
94398 Orly Aéroport Cedex



Association Aviation Sans Frontières (ASF)

Orly Fret 768

94 398 Orly Aérogare Cedex – SIREN 334 315 991

-oOo-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit légal des comptes annuels de l'Association ASF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant de notre nomination à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe « *Evènements postérieurs à la clôture* » en page 9 de la plaquette des comptes annuels concernant les informations complémentaires pour donner une image fidèle. Il y est notamment rappelé que « *la continuité d'exploitation d'Aviation Sans Frontière n'est pas compromise à la date d'établissement des comptes* ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du Trésorier et des autres documents adressés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'Administration d'arrêter des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration présidé par le Président de l'Association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

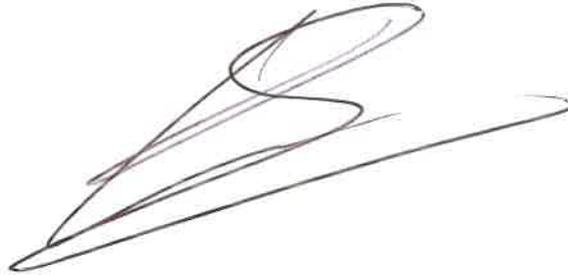
susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait, à Paris le 03 Août 2020

Le Commissaire aux Comptes

Daniel SIBONI




Bilan
Daniel Siboni
 Commissaire aux Comptes

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	48 986	44 864	4 122	13 930
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	16 200	5 610	10 590	11 944
Autres immobilisations corporelles	2 454 087	1 475 621	978 466	1 419 494
Immob. en cours / Avances et acomptes	432 349		432 349	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	5 817		5 817	1 977
Autres immobilisations financières	4 148		4 148	1 552
ACTIF IMMOBILISE	2 961 587	1 526 095	1 435 492	1 448 897
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	474 964	30 000	444 964	501 980
Avances et acomptes versés sur commandes	7 219		7 219	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	295 758		295 758	173 365
Autres créances	267 424		267 424	169 011
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 202		3 202	3 202
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 171 786		1 171 786	1 634 998
Charges constatées d'avance	6 374		6 374	13 384
ACTIF CIRCULANT	2 226 728	30 000	2 196 728	2 495 939
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	5 188 315	1 556 095	3 632 219	3 944 836


Bilan

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	61 470	61 470
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 840 711	1 999 991
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 448	-159 280
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 904 629	1 902 182
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	505 000	738 845
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	505 000	738 845
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	228 703	214 317
FONDS DEDIES	228 703	214 317
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	598 102	678 248
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	598 102	678 248
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 716	213 563
Dettes fiscales et sociales	115 121	119 539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	72 969	76 847
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	980	1 295
DETTES	993 887	1 089 493
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 632 219	3 944 836

Compte de résultat

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	138 838	3,42	90 802	2,41	48 036	52,90
Production vendue	2 009 989	49,55	2 006 782	53,37	3 207	0,16
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	93 232	2,30	77 650	2,07	15 582	20,07
Reprises et Transferts de charge	5 446	0,13	346 052	9,20	-340 605	-98,43
Cotisations	55 195	1,36	58 345	1,55	-3 150	-5,40
Autres produits	1 759 141	43,37	1 526 446	40,60	232 695	15,24
Produits d'exploitation	4 061 842	100,13	4 106 077	109,20	-44 235	-1,08
Achats de marchandises	19 792	0,49	67 490	1,79	-47 697	-70,67
Variation de stock de marchandises	57 016	1,41	-42 421	-1,13	99 437	-234,40
Achats de matières premières	27 424	0,68	34 696	0,92	-7 273	-20,96
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	2 996 211	73,86	2 843 186	75,62	153 025	5,38
Impôts et taxes	172 554	4,25	92 596	2,46	79 958	86,35
Salaires et Traitements	408 274	10,06	451 089	12,00	-42 815	-9,49
Charges sociales	140 678	3,47	173 524	4,61	-32 846	-18,93
Amortissements et provisions	283 695	6,99	375 828	10,00	-92 132	-24,51
Autres charges	9 799	0,24	3 168	0,08	6 631	209,33
Charges d'exploitation	4 115 444	101,46	3 999 155	106,36	116 289	2,91
RESULTAT D'EXPLOITATION	-53 602	-1,32	106 922	2,84	-160 524	-150,13
Opérations faites en commun						
Produits financiers	75 098	1,85	87 071	2,32	-11 973	-13,75
Charges financières	31 428	0,77	51 390	1,37	-19 962	-38,84
Résultat financier	43 670	1,08	35 681	0,95	7 989	22,39
RESULTAT COURANT	-9 932	-0,24	142 603	3,79	-152 535	-106,96
Produits exceptionnels	266 263	6,56	27 563	0,73	238 700	866,01
Charges exceptionnelles	239 499	5,90	391 897	10,42	-152 398	-38,89
Résultat exceptionnel	26 765	0,66	-364 334	-9,69	391 098	-107,35
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	38 545	0,95	276 769	7,36	-238 224	-86,07
Engagements à réaliser	52 930	1,30	214 317	5,70	-161 388	-75,30
EXCEDENT OU DEFICIT	2 448	0,06	-159 280	-4,24	161 727	-101,54
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	4 742 026		4 289 796		452 230	10,54
Prestations en nature	859 050		1 358 352		-499 302	-36,76
Dons en nature	423 095		284 759		138 336	48,58
Total des produits	6 024 171		5 932 907		91 264	1,54
Secours en nature	324 235				324 235	
Mise à disposition gratuite	957 910		1 643 111		-685 201	-41,70
Personnel bénévole	4 742 026		4 289 796		452 230	10,54
Total des charges	6 024 171		5 932 907		91 264	1,54

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'association : AVIATION SANS FRONTIERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 632 219 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 448 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport :

- les moteurs sont amortis en fonction du nombre d'heures de vol effectuées au cours de l'exercice sur la base d'une valeur de l'heure de vol résultant de la division du coût d'achat par le potentiel d'heures de vol
- les coques sont amorties sur 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Autres éléments significatifs

Préambule

L'association Aviation Sans Frontières est une ONG qui a pour but de conduire des missions humanitaires auprès des plus démunis au coeur des pays en voie de développement.

Aviation Sans Frontières apporte un soutien indispensable auprès des nombreuses ONG qui font régulièrement appel à elle.

Grâce à la générosité, aux compétences de ses bénévoles et à la logistique aéronautique dont ils disposent, l'ASF constitue le trait d'union entre ceux qui donnent ceux qui souffrent.

- Mission sociale réalisée à l'étranger: Mission Avions

En 2019, les pilotes d'Aviation Sans Frontières ont transporté 5760 humanitaires (équipes médicales, malades et personnel associatif) et 37 tonnes de secours d'urgence humanitaire.

Au total, 1 841 heures de vol ont été effectuées à partir des bases de Bangui (République centrafricaine) et de Bunia (République démocratique du Congo) permettant de desservir une trentaine de terrains de brousse.

- Mission sociale réalisée à l'étranger : Accompagnement d'Enfants Malades

Les bénévoles et les mécénats de compétence de l'équipe Accompagnement d'enfants malades ont géré 1 026 voyages d'enfants faisant appel à 357 accompagnateurs bénévoles dont 24 médecins et infirmières et infirmiers. Grâce à tous ces bénévoles, 651 enfants en urgence de soins ont pu être pris en charges et soignés par les associations partenaires.

- Mission sociale réalisée à l'étranger: Messagerie Médicale, Missions Lait et Opérations spéciales :

La messagerie médicale, c'est 50 bénévoles et un salarié logisticien et 20 correspondants, 8 431 colis expédiés à bord des avions Air France et 3 conteneurs maritimes avec 46 tonnes de marchandises.

Cette mission permet de mettre à disposition d'associations locales du matériel médical et des médicaments dans des pays défavorisés. Ainsi deux missions ont été menées à Madagascar pour l'association Medecins de l'Océan indien leur permettant d'assurer plus de 10 000 consultations en une semaine.

- Mission sociale réalisée à l'étranger: Accompagnements de Réfugiés :Mission IOM

En coopération avec l'organisation Internationales pour les Migrations (Organisation liée aux Nations Unies) et à sa demande, 55 bénévoles d'Aviation Sans Frontières se sont mobilisés pour accompagner 4 272 réfugiés vers leurs pays d'accueil au cours de 2019. Ces missions ont duré en moyenne 4.7 jours.

Par ailleurs, des bénévoles ont également accompagné 14 groupes de réfugiés syriens lors de vols charters entre la Turquie et l'Allemagne , le pays d'accueil de ces personnes.

-Mission sociale réalisée à l'étranger: Fret humanitaire :

Le fret humanitaire a permis l'envoi de 32.60 tonnes de matériel médical de grande taille, des livres de classe ou encore des jouets. Au cours de l'exercice, 44 envois ont été faits à destination de 17 pays.

- Mission sociale réalisée en France : Ailes du Sourire :

Les Ailes du Sourire sont 290 heures de vol solidaires lors de 129 journées organisées par 12 antennes à travers la France et 1 274 bénéficiaires qui peuvent être des personnes en situation de handicap ou de réinsertion.

Faits caractéristiques

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

- Mission sociale réalisée à l'étranger: Mission Lait :

La mission lait permet d'envoyer du lait pour les enfants principalement à Madagascar.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise liée au Covid-19 n'affecte pas la pertinence de l'information comptable tel que présentée au 31 décembre 2019.

Elle risque d'avoir un impact sur la baisse de l'activité en Afrique .

Cependant les dons ont été maintenus grâce à la communication et à l'action d'Aviation Sans Frontière pendant la crise sanitaire en mettant en place une plateforme d'échange avec les principaux acteurs de l'aviation privée et le corps médical pour permettre le transport en urgence des soignants.

La continuité d'exploitation d'Aviation Sans Frontière n'est pas compromise à la date d'établissements des comptes.

Notes sur le bilan

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 986			48 986
Immobilisations incorporelles	48 986			48 986
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 200			16 200
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 454 087			2 454 087
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		432 349		432 349
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 470 287	432 349		2 902 636
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 529	6 436		9 965
Immobilisations financières	3 529	6 436		9 965
ACTIF IMMOBILISE	2 522 802	438 785		2 961 587

Notes sur le bilan

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 056	9 809		44 864
Immobilisations incorporelles	35 056	9 809		44 864
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 257	1 354		5 610
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 034 593	441 028		1 475 621
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 038 849	442 382		1 481 231
ACTIF IMMOBILISE	1 073 905	452 191		1 526 095

Un changement de méthode d'amortissement des moteurs a été mis en place, désormais, les moteurs sont amortis en fonction du nombre d'heures de vol effectuées au cours de l'exercice sur la base d'une valeur de l'heure de vol résultant de la division du coût d'achat par le potentiel d'heures du moteur. Ceci a eu deux effets :

- une baisse de la charge d'amortissement constatée au titre de l'année 2019
- la suppression de la dotation à la provision pour grand entretien

Notes sur le bilan

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 579 521 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 817	5 817	
Autres	4 148	4 148	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	295 758	295 758	
Autres	267 424	267 424	
Charges constatées d'avance	6 374	6 374	
Total	579 521	579 521	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir 2018	30 000
PRODUITS A RECEVOIR 2019	222 446
Total	252 446

Notes sur le bilan

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	61 470				61 470
Report à Nouveau	1 999 991			159 280	1 840 711
Excédent ou déficit de l'exercice	-159 280	159 279	2 448		2 448
Situation nette	1 902 182	159 279	2 448	159 280	1 904 629
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 902 182	159 279	2 448	159 280	1 904 629

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	738 844		233 844		505 000
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	738 844		233 844		505 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			233 844		

Notes sur le bilan

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

La provision pour grand entretien a dorénavant réservée aux opérations exceptionnelles de maintenance en dehors de la maintenance réglementaire effectuée régulièrement.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 993 887 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	598 102	82 535	450 428	65 138
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 716	206 716		
Dettes fiscales et sociales	115 121	115 121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	72 969	72 969		
Produits constatés d'avance	980	980		
Total	993 887	478 321	450 428	65 138
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	80 147			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	38 991
Charges sociales s/congés à payer	18 827
Charges à payer 2018	32 500
CHARGES A PAYER 2019	40 419
Total	130 737

Notes sur le bilan

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 374		
Total	6 374		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	980		
Total	980		

Notes sur le compte de résultat

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	9 689	
Amortissements des immobilisations	168 495	
Autres provisions réglementées		233 845
TOTAL	178 183	233 845

Ce résultat exceptionnel provient du changement de méthode d'amortissement des moteurs qui est rétroactif. En conséquence, une dotation exceptionnelle a été constituée au titre des exercices précédents compensée par une reprise sur la provision pour grand entretien. Par ailleurs, une reprise complémentaire de la provision.

Par ailleurs, une reprise complémentaire de la provision pour grand entretien a été faite pour ramener celle-ci à un niveau en ligne avec son objet.

Autres informations

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Le président de l'association a exercé bénévolement sa fonction en 2019 et n'a donc perçu aucune rémunération.

La fonction de trésorier est également exercée à titre bénévole .

La rémunération brute de la Délégué Générale a représenté un montant de 76.382 € .

Aucun avantage en nature n' a été attribué par l'association aux dirigeants au cours de l'exercice.

Donations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
MISSION LAIT	46 634	46 634	15 691		30 943
AILES DU SOURIRE	70 670	70 670	17 992	4 920	57 598
DELEGATIONS	64 740	64 740	3 490	3 057	64 307
E-AVIATION	23 248	23 248	1 372		21 876
REFUGIES	9 027	9 027		6 350	15 377
MISSION AVION HELI				22 163	22 163
MISSION AVION HAN				16 440	16 440
Sous total	214 319	214 319	38 545	52 930	228 704
Sous total					
TOTAL	214 319	214 319	38 545	52 930	228 704

Autres informations

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2019	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2018	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	55 195	55 195		
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 795 975	1 795 975		
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	22 040	22 040		
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	111 075			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	260 842			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 905 554			
3 - Subventions et autres concours publics	18 678			
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	233 844			
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	38 545	22 853		
Total	4 441 748	1 896 063		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	125 630	125 630		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	2 589 789	440 151		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	677 555	585 354		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	57 446	57 446		
3 - Frais de fonctionnement	483 758	483 758		
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	452 191			
5 - Impôt sur les bénéficiaires				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	52 930	7 976		
Total	4 439 299	1 700 315		
Excédent ou Déficit	2 449	195 748		

Autres informations

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2019	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2018	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	4 742 026	4 742 026		
Prestations en nature				
Dons en nature	29 000	29 000		
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature	957 910			
Dons en nature	295 235			
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	6 024 171	4 771 026		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	29 000			
Réalisées à l'étranger	5 650 409			
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	205 070			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	139 692			
Total	6 024 171			

Autres informations

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Détail des Charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS	MISSIONS	MISSIONS	MISSIONS	FRAIS DE	FRAIS DE
	SOCIALES réalisées en France par l'organisme	SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	19 792					
Variation de stocks			59 007			
Autres achats et charges externes	105 839		1 574 120		677 555	57 446
Aides financières						
Impôts, taxes et vers. assimilés			152 679			
Salaires et traitements			211 308			
Charges sociales			69 737			
Dotations aux amortissements et dépréciations			272 533			
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières			31 428			
Charges exceptionnelles			218 978			
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	125 630		2 589 789		677 555	57 446

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises					19 792
Variation de stocks	-1 991				57 016
Autres achats et charges externes	608 676				3 023 635
Aides financières	2 500				2 500
Impôts, taxes et vers. assimilés	19 875				172 554
Salaires et traitements	196 966				408 274
Charges sociales	70 941				140 678
Dotations aux amortissements et dépréciations	11 162				283 695
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				52 930	52 930
Autres charges	7 299				7 299
Charges financières					31 428
Charges exceptionnelles	20 521				239 499
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total	483 758	452 191		52 930	4 439 300

Autres informations

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Détail des Charges par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes						
Aides financières						
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total						

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes					
Aides financières					
Impôts, taxes et vers. assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés					
Autres charges					
Charges financières					
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total					

2

Autres informations

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES	MISSIONS SOCIALES	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTION NEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	réalisées en France	réalisées à l'étranger			
Secours en nature	29 000	295 235			324 235
Mises à dispo. gratuites de biens				127 860	127 860
Prestations de services		613 148	205 070	11 832	830 050
Personnel bénévole		4 742 026			4 742 026
Total	29 000	5 650 409	205 070	139 692	6 024 171

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES	MISSIONS SOCIALES	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTION NEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	réalisées en France	réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
Total					

Autres informations

Daniel Siboni
Commissaire aux Comptes

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	125 630	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	440 151	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	585 354	
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	57 446	
3 - Frais de fonctionnement	483 758	
Total des emplois	1 692 339	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	7 976	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	195 748	
Total	1 896 063	
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	55 195	
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	1 795 975	
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	22 040	
Total des ressources	1 873 210	
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice	22 853	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	1 896 063	

Aviation Sans Frontières

Rapport financier 2019

Les chiffres clés de l'exercice 2019 sont une **forte amélioration** du résultat d'exploitation. Bien qu'il soit toujours négatif, il est en amélioration de près de 170 000 euros pour s'établir à -53 553 euros. Après des résultats financier et exceptionnel positifs et une dotation aux fonds dédiés, l'exercice 2019 se **clôture à l'équilibre**, ne permettant pas toutefois une amélioration de la trésorerie hors achat d'un moteur d'avion.

I. Résultats financiers

a. Compte de résultat

Les ressources de l'année 2019 sont en augmentation de 7,5% à 4,06 millions. Elles incluent pour la première fois les dons kilométriques faits par les bénévoles, précédemment hors bilan et mentionnés dans les contributions volontaires. En excluant ces dons kilométriques (88 548 euros) aussi inclus dans les charges, les ressources de l'année se sont élevées à 3,97 millions d'euros (+5,1%).

- ✓ Les recettes UNHAS des missions avions atteignent 1,74 million d'euros contre 1,73 million d'euros l'année précédente. Si les heures facturées ont un peu augmenté, l'indisponibilité des avions suite à des pannes et au changement de l'hélice ont pesé sur les recettes.
- ✓ Les dons liés à la générosité du public se sont élevés à 1,72 million d'euros, en hausse de 8% sur 2018. Nos soutiens ont répondu à nos appels, et en particulier pour le financement d'une nouvelle hélice pour un des avions et pour l'accompagnement des enfants malades.
- ✓ Les participations aux frais des ONG avec lesquelles nous travaillons ont également fortement augmenté, principalement pour les accompagnements d'enfants grâce à des conventions de participation au transport des enfants. Au total, ce poste a progressé de 9,3% pour atteindre 200 000 euros.
- ✓ Les partenariats, évènements, subventions et contributions financières ont augmenté de 15% à 262 300 euros. Si nos partenaires comme Air France et ADP ont renouvelé leur contribution, la vente d'objets à bord des avions Air France a permis de recevoir un peu plus de 30 000 euros. Aviation Sans Frontières Belgique a aussi contribué à hauteur de 60 000 euros aux missions avions et enfin, le dîner de gala destiné à soutenir la mission enfants malades a aussi rencontré un vif succès.

Les charges courantes s'élèvent à 4,11 millions d'euros contre 4,00 millions au 31 décembre 2018, soit une hausse de 2,5%. Hors dons kilométriques, les charges courantes sont de 4,02 millions en hausse de 0,6% sur 2018. Les principales évolutions sont les suivantes.

- ✓ Au 31 décembre 2019, la variation des stocks et en particulier du stock de pièces de rechange pour les avions est une charge de 57 016 euros.
- ✓ La masse salariale a poursuivi la baisse entamée en 2018. Les salaires sont passés de 456 000 euros à 387 300 euros, soit une baisse de 15% liée au départ de 3 pilotes et de 2 administratifs à la fin de 2018. Aviation Sans Frontières a fait bénéficier ses salariés de la prime Macron mais n'a pas procédé à une hausse générale des salaires. Les charges salariales patronales ont suivi la baisse des salaires malgré la diminution de certaines aides.

- ✓ La formation des pilotes a fortement augmenté, passant de 21 200 euros en 2018 à 128 800 euros en 2019. Sept pilotes ont été formés au cours de 2019. Cela s'explique par l'évolution de la répartition entre pilotes salariés et pilotes bénévoles.
- ✓ La maintenance des avions a aussi augmenté (+6,7%) à 439 600 euros liée à une panne importante en août et au changement réglementaire de l'hélice d'un des deux avions.
- ✓ Les coûts de marketing, communication et événements sont en baisse de 6,8% à 743 000 euros grâce aux économies réalisées par l'équipe de communication qui a obtenu des prestations à titre gracieux de différents prestataires, et en particulier à l'occasion de l'annonce de notre nouveau parrain Thomas Pesquet.
- ✓ Les frais de déplacements et hébergement correspondent aux déplacements réalisés par les bénévoles au titre des missions d'Aviation Sans Frontières augmentent de 1,8% pour atteindre 1 million d'euros. Hors frais kilométriques des bénévoles, ils baissent de 7,1% par rapport à l'année dernière grâce à une baisse des frais d'hébergement.
- ✓ Les autres frais aériens (assurance, documentation technique, certification de navigabilité et redevances aéroportuaires) ont légèrement progressé à 188 500 euros.
- ✓ Les frais des missions comme les Ailes du sourire, la messagerie médicale ou Médicaéro sont en baisse de 12,9% à 124 250 euros. Cette baisse est liée à la diminution de la contribution d'Aviation Sans Frontières à Médicaéro.
- ✓ Les frais de gestion ont augmenté de près de 28% à 557 500 euros. Les hausses principales sont les loyers en Afrique, les frais d'affranchissement liés à l'information des donateurs et aux appels à dons ainsi qu'au poste honoraires pour règlement d'un litige administratif en Afrique.
- ✓ Les frais d'amortissement et de provision ont baissé de 24,5% à 284 000 euros. Un changement de méthode d'amortissement des moteurs a été mis en place, Désormais, les moteurs sont amortis en fonction du nombre d'heures de vol effectuées au cours de l'exercice sur la base d'une valeur de l'heure de vol résultant de la division du coût d'achat par le potentiel d'heures du moteur. Ceci a eu deux effets :
 - Une baisse de la charge d'amortissement constatée au titre de 2019 ;
 - La suppression de la dotation à la provision pour grand entretien.

En conséquence, **le résultat d'exploitation** reste négatif mais en forte amélioration, passant d'une perte de 223 473 euros à une perte de 53 553 euros.

Le **résultat financier** s'élève au 31 décembre 2019 à 43 600 euros contre 35 700 euros un an plus tôt grâce à une amélioration des produits financiers, les effets de change positifs et négatifs sont comparables d'une année sur l'autre.

Le **résultat exceptionnel** à la clôture est positif de 26 800 euros contre une perte de près de 40 000 euros l'année précédente. Ceci s'explique par le changement de méthode d'amortissement des moteurs qui est rétroactif. En conséquence, une dotation exceptionnelle a été constituée au titre des exercices précédents compensée par une reprise sur la provision pour grand entretien. Par ailleurs, une reprise complémentaire de la provision pour grand entretien a été faite pour ramener celle-ci à un niveau en ligne avec son objet.

Après une dotation aux fonds dédiés de 14 385 euros contre une reprise de 62 420 euros au 31 décembre 2018, **le résultat net est à l'équilibre** (+ 2 448 euros) contre une perte de 159 200 euros un an plus tôt. Le budget présenté à l'assemblée générale du 30 mars 2018 prévoyait un résultat net en perte de 73 419 euros pour l'exercice 2019.

b. Bilan

Les postes de l'actif du bilan ont évolué de la façon suivante

- ✓ Les immobilisations nettes sont stables à 1,43 million au 31 décembre 2019. Les principales immobilisations sont les deux avions dont la valeur nette comptable s'élève à 1,41 million d'euros.
- ✓ Les stocks sont en diminution de près de 57 000 euros à 445 000 euros expliquant ainsi la variation de stocks comptabilisée en charge de l'exercice.
- ✓ Les créances diverses sont en forte hausse à 516 775 euros contre 355 769 euros un an plus tôt. Cette augmentation s'explique par un décalage du paiement d'une facture UNHAS.
- ✓ La trésorerie s'élève à 1,17 million d'euros contre 1,63 million au 31 décembre 2018. Hors acquisition d'un moteur d'avion pour 437 000 euros en septembre 2019, la trésorerie est stable.

Les postes du passif du bilan ont évolué de la façon suivante :

- ✓ Les fonds propres sont stables à 1,90 million d'euros.
- ✓ Le changement de la méthode d'amortissement des moteurs a amené l'ONG à revoir l'objectif de la provision pour grand entretien. Il a été décidé que cette provision devait être réservée aux opérations exceptionnelles de maintenance. En conséquence, elle est passée de 738 800 euros à 505 000 euros au 31 décembre 2019 sous l'effet d'une reprise correspondant à la dotation exceptionnelle aux amortissements et d'une reprise de la provision elle-même pour la mettre au niveau jugé suffisant pour faire face à des charges de maintenance exceptionnelles dans les années à venir.
- ✓ Le poste emprunt est passé de 678 248 euros à 598 100 euros sous l'effet du remboursement du prêt contracté en 2014 pour l'achat d'un avion.
- ✓ Les fonds dédiés correspondent à la partie non utilisée des dons destinés à soutenir des missions spécifiques d'Aviation Sans Frontières. Ces montants sont mis en réserve pour une utilisation au cours du ou des exercices suivants selon les besoins. Ils s'élèvent à 228 705 euros (214 320 euros au 31 décembre 2018). Ces fonds dédiés ont leur contrepartie en trésorerie.
- ✓ Les autres dettes sont en légère baisse au 31 décembre 2019 à 395 800 euros.

Le total du bilan s'élève à 3,57 millions d'euros et le **patrimoine net** à 2,6 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par le changement de méthode d'amortissement des moteurs.

c. Contributions en nature

Les contributions en nature ne sont pas comptabilisées dans les comptes mais elles représentent un soutien essentiel à la poursuite des missions d'Aviation Sans Frontières. D'un montant total de 6,08 millions d'euros (5,9 millions d'euros en 2018), les différentes contributions vont du travail des bénévoles, des mécénats de compétences, des dons humanitaires en nature, la mise à disposition des locaux où sont installés les bureaux de l'ONG aux services pro-bono de nos partenaires.

Le travail des bénévoles et les mécénats de compétence représentent près de 90% des contributions en nature.

- ✓ 810 bénévoles, représentant **83 équivalents temps plein**, ont eu une activité effective au sein d'Aviation Sans Frontières » en 2019.

La valorisation de ce travail a été réalisée sur la base du salaire brut moyen d'un emploi en EQTP (équivalent temps plein) dans le secteur privé ou les entreprises publiques publié en 2017 par l'INSEE, soit 37 008 euros. Après une revalorisation au titre de l'inflation de 2018 (1,8%) et de 2019 (1,1%) et d'un taux de charges patronales de 50%, la contribution des 810 bénévoles équivalent à une masse salariale de 4,74 millions d'euros.

- ✓ Les mécénats de compétence sont la mise à disposition de salariés par des entreprises partenaires pour répondre à des besoins spécifiques d'Aviation Sans Frontières. En 2019, nos partenaires sont Orange, Blue Link, ADP et Nestlé et ces mécénats représentent un montant de 613 150 euros.
- ✓ Les prestations à titre gratuit de nos partenaires de communication représentent l'équivalent de 269 000 euros.

II. Activité des missions

a. Mission avions

La mission avions dispose de deux avions Cessna Caravan, basés à Bangui en République Centrafricaine et à Bunia en République démocratique du Congo, pilotés par des équipages de bénévoles à l'exception d'un pilote salarié d'Aviation Sans Frontières. Ces avions font l'objet d'une maintenance réglementaire tous les 100 heures de vols à laquelle peuvent s'ajouter des maintenances exceptionnelles liées à une panne comme cela a été le cas en août 2019.

Ces missions sont réalisées dans le cadre du World Food Program et font l'objet de contrat de deux ans signés avec UNHAS. Le contrat de la base de Bangui arrive à échéance en juin 2020 et celui de la base de Bunia en septembre 2020. L'activité 2019 a été stable (+ 1% d'heures de vol) à 1 841 heures. 5 760 humanitaires et 37 tonnes de fret d'urgence ont été transportés en 2019.

Les ressources totales se sont élevées à 1,93 million d'euros en baisse sur 2018. Les recettes UNHAS ont été stables grâce à un effet de change favorable, l'exercice 2019 ayant subi sur toute l'année les baisses du prix à l'heure de vol négociées au cours de 2018. Les dons dédiés se sont élevés à 207 300 euros dont 168 340 euros ont été consommés en 2019 et 38 603 euros reportés en fonds dédiés.

Les charges courantes se sont élevées à 2,01 millions d'euros contre 1,93 million l'année précédente sous l'effet principalement de l'augmentation de la formation des pilotes bénévoles (+93 400 euros).

Le résultat d'exploitation est négatif de 83 205 euros contre un résultat positif de 138 942 euros en 2018 à méthode d'amortissement comparable.

Le résultat net est positif de 13 520 euros contre un résultat positif de 120 465 euros un an plus tôt.

b. Mission accompagnement enfants malades

Les bénévoles et les mécénats de compétence de l'équipe Accompagnement d'enfants malades ont géré 1 026 voyages d'enfants faisant appel à 357 accompagnateurs bénévoles dont 24 médecins et infirmières et infirmiers. Grâce à tous ces bénévoles, 651 enfants en urgence de soins ont pu être pris en charge et soignés par les associations partenaires.

Les frais engagés (443 606 euros) sont principalement les frais de déplacement des bénévoles qui se sont élevés à 327 965. Les dons manuels, la participation de nos partenaires et les subventions d'un montant total de 450 400 euros ont permis à la mission accompagnements d'enfants malades de couvrir l'ensemble de ses frais.

c. Mission OIM

En coopération avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (organisation liée aux Nations Unies) et à sa demande, 55 bénévoles d'Aviation Sans Frontières se sont mobilisés pour accompagner 4 272 réfugiés vers leurs pays d'accueil au cours de 2019. Ces missions ont duré en moyenne 4,7 jours.

Par ailleurs, des bénévoles ont également accompagné 14 groupes de réfugiés syriens lors de vols charters entre la Turquie et l'Allemagne, le pays d'accueil de ces personnes.

Les frais de déplacement des bénévoles sont remboursés par OIM à Aviation Sans Frontières et ainsi, cette mission s'est autofinancée jusqu'à maintenant.

d. Messagerie médicale

La messagerie médicale, c'est 50 bénévoles et un salarié logisticien et 20 correspondants, 8 431 colis expédiés à bord des avions Air France et 3 conteneurs maritimes avec 46 tonnes de marchandises. Cette mission permet de mettre à disposition d'associations locales du matériel médical et des médicaments dans des pays défavorisés. Ainsi deux missions ont été menées à Madagascar pour l'association Médecins de l'Océan Indien leur permettant d'assurer plus de 10 000 consultations en une semaine.

Les ressources de cette mission sont principalement la participation des associations et les dons. D'un montant de 81 880 euros, ces ressources n'ont pas été suffisantes pour couvrir l'ensemble des charges et la mission messagerie médicale dégage un résultat négatif de 24 560 euros.

e. Mission lait

La mission lait permet d'envoyer du lait pour les enfants principalement à Madagascar. Les ressources de cette mission (32 000 euros de dons) n'ont pas été suffisantes pour couvrir les charges liées à l'achat et à l'acheminement des conteneurs de lait. Le complément de ressources nécessaires (15 690 euros) a été pris sur les fonds dédiés qui avaient mis en réserve les années précédentes.

f. Mission fret

Le fret humanitaire a permis l'envoi de 32,6 tonnes de matériel médical de grande taille, des livres de classe ou encore des jouets. Au cours de l'exercice, 44 envois ont été faits à destination de 17 pays. Pour cette mission, les dons dédiés ont été faibles et n'ont pas permis de couvrir les charges. Cette mission a dégagé un résultat négatif de 2 400 euros.

g. Mission Ailes du Sourire

Les Ailes du Sourire sont 290 heures de vol solidaires lors de 129 journées organisées par 12 antennes à travers la France et 1 274 bénéficiaires qui peuvent être des personnes en situation de handicap ou de réinsertion.

Les ressources (15 150 euros) ont été inférieures aux charges (28 230 euros) représentées principalement par la location d'avion. Le complément de ressources nécessaire, soit 13 000 euros a été pris sur les réserves en fonds dédiés.

h. Délégations

Les délégations sont des antennes Aviation Sans Frontières implantées principalement dans le Sud-Est, le Midi-Pyrénées et l'Ouest. Les bénévoles de ces délégations participent aux différentes missions d'Aviation Sans Frontières tout en menant des opérations au plus près de leur terrain.

Ces délégations bénéficient de dons et de subventions de la part d'organismes publics ou de sociétés locales. Ces ressources ont globalement couvert les dépenses.

III. Perspectives 2020

La crise du Covid-19 a conduit à l'arrêt l'ensemble de nos missions traditionnelles en raison du confinement et de l'arrêt des vols internationaux. La reprise de ces derniers étant encore incertaine en termes de calendrier et de destinations, il est difficile de prévoir la date de remise en marche de nos missions et en particulier de la mission avions. A ce jour, les deux avions sont parqués l'un à Bangui et l'autre à Entebbe et font l'objet d'une surveillance. Cependant, la reprise des vols devra être précédée d'opérations de maintenance importantes. L'arrêt des missions entraîne une baisse significative d'un certain nombre de coûts comme les frais de déplacement et d'hébergement, les

coûts salariaux grâce au chômage partiel, les amortissements des moteurs et de certains coûts de gestion.

Par ailleurs, le contrat UNHAS au départ de Bangui prend fin au 30 juin 2020. La procédure d'un appel d'offres devrait être lancée en juin 2020. Aviation Sans Frontières y répondra mais étant dans l'incapacité de le mettre en œuvre au 1^{er} juillet si les mises en quarantaine des équipages et du personnel de maintenance à leur arrivée sont maintenues en République centrafricaine ou en RDC, la probabilité de ne pas remporter cet appel d'offre est importante.

Si nos missions traditionnelles sont arrêtées, Aviation Sans Frontières a continué à se mobiliser en créant un mouvement de solidarité du monde de l'aéronautique pour répondre aux besoins urgents de personnel soignant ou de matériel médical. Dans une période où les transports sont quasiment arrêtés, l'avion reste le moyen le plus efficace pour accompagner les personnels soignants dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, des compagnies aériennes régionales ou d'affaires, des propriétaires privés ou encore des sociétés ont mis leurs avions à disposition. Et l'équipe de la mission avions travaille en permanence pour organiser et planifier ces vols. Cette mission Covid-19 est aidée par la communauté aéronautique, et le niveau des dons en nature ou pécuniaires en assurent l'équilibre.

Dans ce contexte, nos efforts portent sur la protection de notre trésorerie. Des prévisions sont régulièrement faites et mises à jour en fonction des informations disponibles. A fin mai 2020, en fonction des scénarios retenus, le niveau de trésorerie varie entre 990 000 et 1 090 000 euros à la fin de l'exercice.

IV. Etats financiers résumés (en euros)

Bilan

Actif	31-12-2019	31-12-2018	Passif	31-12-2019	31-12-2018
Immobilisations nettes dont :	1 435 492	1 448 897	Fonds propres	1 904 629	1 902 182
<i>Avions</i>	<i>1 410 815</i>	<i>1 419 494</i>			
Stocks dont :	444 964	501 890	Provisions pour charges	505 000	738 845
<i>Pièces avion</i>	<i>436 430</i>	<i>465 437</i>			
			Emprunt	598 101	678 248
Créances diverses	576 775	355 769	Fonds dédiés	228 703	214 317
Trésorerie	1 174 988	1 638 190	Autres dettes	395 785	411 245
Total Actif	3 632 219	3 944 836	Total Passif	3 632 219	3 944 836

Compte de résultat (en euros)

	31-12-2019	31-12-2018
Ressources UNHAS	1 747 538	1 735 370
Collectes dons et cotisations	1 725 671	1 587 790
Autres dont dons kilométriques en 2019	588 517	455 531
TOTAL RESSOURCES	4 061 755	3 778 691
Frais de personnel	556 211	644 445
Frais formation des pilotes	128 802	35 410
Maintenance des avions et autres frais aériens	628 133	595 799
Marketing, communication et évènementiel	742 998	797 539
Déplacement et hébergement des bénévoles dont les dons kilométriques en 2019	1 008 650	990 535
Frais de missions autres	124 247	142 653
Autres frais de gestion	557 549	436 416
Amortissements et provisions	283 696	375 825
TOTAL DES CHARGES COURANTES	4 102 755	3 778 691
Résultat d'exploitation	- 53 553	-223 476
Résultat financier	43 621	35 681
Résultat exceptionnel	26 765	-33 947
Report des ressources	-14 385	62 460
RESULTAT NET	2 448	-159 279

Aviation Sans Frontières

Rapport financier 2019 Mise à jour des perspectives 2020

Perspectives 2020 : mise à jour au 1^{er} septembre 2020

Mission avions

Aviation Sans Frontières a remporté l'appel d'offres lancé par l'UNHAS pour la base de Bangui. Le contrat a été renouvelé pour deux ans à compter du 1^{er} septembre 2020 dans de bonnes conditions économiques. En mai 2020, Aviation Sans Frontières considérait que le risque de ne pas remporter cet appel d'offres comme important compte tenu des mises en quarantaine des équipages et du personnel de maintenance en République Centre Africaine.

Aviation Sans Frontières a répondu à l'appel d'offre pour le renouvellement du contrat de la base Bunia qui finit le 15 septembre 2020 et est dans l'attente de la réponse de l'UNHAS.